

LA PRESSE EN REVUE...

JEUDI 14 AVRIL 2016

SOMMAIRE

- 1) Encore des promesses
- 2) Le changement dans la continuité
- 3) Le père Noël !
- 4) Le PS s'écroule...
- 5) Décomposition avancée pour eux aussi
- 6) Le bilan de la honte...

Gérard Diez La Presse en Revue

I) Taxer les CDD : la promesse un peu trop facile de Valls



Le Premier ministre, Manuel Valls, entourée de Myriam El Khomri (à gauche), ministre du Travail, et de Najat Vallaud-Belkacem (Education), lundi à Matignon. Photo Patrick Kovarik.AFP

Le Premier ministre s'est engagé lundi à rendre obligatoire la modulation des cotisations d'assurance chômage pour lutter contre les CDD. Ce qui a plu à l'Unef tout en irritant le patronat. Cette annonce ne change pourtant quasiment rien à la situation actuelle.

Le scénario était bien ficelé. Face à la gronde des opposants à la loi travail, et notamment des étudiants et lycéens qui battent le pavé depuis plus d'un mois, le gouvernement a décidé de frapper fort. Lundi, lors des annonces en faveur de la jeunesse, le Premier ministre cède sur une des principales revendications de l'Unef, premier syndicat étudiant : la taxation des CDD. Le but : lutter contre la précarité et favoriser les CDI, «en encadrant le recours abusif aux contrats courts», précise Manuel Valls. Pour cela, l'exécutif promet de «rendre obligatoire et non plus optionnelle la modulation» des cotisations patronales d'assurance chômage.

«Coup de poignard»

William Martinet, le président de l'Unef, se dit alors «satisfait», même s'il appelle toujours à manifester contre le projet de loi porté par la ministre du Travail, Myriam El Khomri. En face, le patronat monte au créneau. La CGPME évoque un «coup de poignard porté dans le dos des entreprises». Le Medef en rajoute une couche : «Taxer les CDD n'est pas une solution» et «ne crée pas d'emplois». Ne restait donc plus au gouvernement qu'à taper un peu sur les organisations patronales, accusées de «mauvaise foi», pour envoyer un signal fort aux anti-loi travail : le projet, qu'ils trouvaient trop favorable au patronat, a retrouvé son équilibre.

Sauf qu'à y regarder de plus près, l'histoire tient plus de la fable. Et pour cause, la mesure mise en avant par le gouvernement n'a, en réalité, pas grand-chose de nouveau, la possibilité de majorer les cotisations d'assurance chômage sur les CDD existant déjà. Né de l'accord national interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2013, le principe a été formalisé dans la loi du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi. Pour le gouvernement, il s'agit, cette fois-ci, de durcir ce cadre en le rendant «obligatoire et non plus optionnel». «Aujourd'hui, c'est optionnel. Cela veut dire que la surtaxation est possible. Demain, les partenaires sociaux devront le faire», résume-

t-on rue de Grenelle. Ce qui se concrétisera par un amendement en ce sens, déposé au projet de loi travail.

Des CDD déjà surtaxés

Mais ce que le gouvernement ne dit pas – ou presque pas, puisqu'il évoque une «expérimentation» –, c'est donc que les CDD sont déjà surtaxés. Et ce depuis 2013, date à laquelle le taux de cotisation à l'assurance chômage jusqu'alors appliqué à tous les contrats (4%) est passé à 7% pour les CDD de moins d'un mois, à 5,5% pour les CDD d'un à trois mois et à 4,5% pour les CDD d'usage de moins de trois mois. A noter, toutefois, que les contrats d'intérim ont échappé à cette mesure. Rebelote l'année suivante, lors de signature de la nouvelle convention Unédic, en 2014 : cette fois-ci, ce sont les cotisations patronales (ainsi que salariales) appliquées aux intermittents du spectacle qui sont revues à la hausse.

Des CDD déjà surtaxés

Mais ce que le gouvernement ne dit pas – ou presque pas, puisqu'il évoque une «expérimentation» –, c'est donc que les CDD sont déjà surtaxés. Et ce depuis 2013, date à laquelle le taux de cotisation à l'assurance chômage jusqu'alors appliqué à tous les contrats (4%) est passé à 7% pour les CDD de moins d'un mois, à 5,5% pour les CDD d'un à trois mois et à 4,5% pour les CDD d'usage de moins de trois mois. A noter, toutefois, que les contrats d'intérim ont échappé à cette mesure. Rebelote l'année suivante, lors de signature de la nouvelle convention Unédic, en 2014 : cette fois-ci, ce sont les cotisations patronales (ainsi que salariales) appliquées aux intermittents du spectacle qui sont revues à la hausse.

Contacté par Libération, le ministère du Travail précise que l'amendement annoncé par Valls vise bien à créer une «obligation», afin d'aller vers une augmentation des taux en vigueur jugés «insuffisamment incitatifs». Et c'est là que l'affaire se complique, puisque, dans les faits, l'Etat n'a pas la main sur ce dossier. Ce qu'il admet volontiers, puisqu'il précise que le «niveau précis et les modalités de cette modulation» seront définis par les partenaires sociaux. L'amendement du gouvernement n'a donc rien de révolutionnaire : certes il empêche les partenaires sociaux de revenir sur le principe de la surcotisation, mais ces derniers peuvent très bien

décider de laisser les seuils en l'état, voire de les baisser jusqu'à un niveau dérisoire. Et ils ne seront pas non plus obligés de mettre en place une surtaxe sur les contrats d'intérim. «C'est un signal envoyé, et on peut espérer que ce signal soit suivi d'effets. Mais bien sûr, le gouvernement ne s'immiscera pas dans les négociations entre partenaires sociaux», reconnaît un collaborateur de Myriam El Khomri.

«Com du gouvernement»

A charge, donc, pour les syndicats et les organisations patronales de se mettre d'accord dans le cadre de leur négociation biannuelle sur les règles de l'assurance chômage, qui doit se clore avant le 1er juillet. Plusieurs syndicats sont favorables sur le fond à une nouvelle augmentation des surtaxes sur les CDD. Mais sur la forme, ils goûtent peu l'immixtion de l'Etat dans le champ de la négociation collective. Véronique Descacq, de la CFDT dénonce ainsi un effet de «com du gouvernement». Pour Eric Courpotin, de la CFTC, cela «brouille les cartes de la négociation». Le ton est bien plus dur côté patronal. Ainsi, la CGPME menace déjà, après cette annonce, de quitter la table des négociations. Quant au Medef, s'il ne ferme pas complètement la porte à une modulation des cotisations, il a déjà fait savoir, en revanche, qu'il n'accepterait pas une «hausse globale des cotisations». De quoi faire peser de sacrés doutes sur l'avenir de cette mesure, vendue par Manuel Valls comme un gage de rééquilibrage du projet de loi travail.

Amandine Cailhol



LAPRESSEENREVUE.EU

II) La France maintient ses objectifs de réduction des déficits publics

LE MONDE ECONOMIE Par Patrick Roger



Selon le programme de stabilité – document qui détaille la trajectoire des finances publiques du pays –, le gouvernement indique vouloir réaliser près de 4 milliards d'euros d'économies complémentaires.
Charles Platiau / Reuters

Le changement, c'est la continuité. C'est en quelque sorte ce qui caractérise le programme de stabilité présenté mercredi 13 avril en conseil des ministres. Ce document annuel, qui doit être transmis à la Commission européenne avant la fin du mois, établit la stratégie macroéconomique de la France jusqu'en 2019. Il fera l'objet d'un débat, sans vote, le 26 avril à l'Assemblée nationale et le lendemain au Sénat.

La première indication fournie par ce programme de stabilité, c'est que la France maintient ses objectifs de croissance et de réduction du déficit public. « La croissance s'est installée sur des bases solides », estime Michel Sapin, le ministre des finances. Alors que la loi de finances prévoyait 1 % en 2015, elle a finalement atteint 1,2 %. Le gouvernement maintient sa prévision de 1,5 % en 2016 et en 2017. Pour 2018 et 2019, elle est respectivement prévue à 1,75 % et 1,9 %. Une prévision, s'agissant de 2016, que le Haut Conseil des finances publiques, dans son avis rendu public mercredi, juge « atteignable », même si elle se situe dans le haut de la fourchette des prévisions économiques. Pour les années suivantes, le scénario du gouvernement lui paraît « plausible » mais il souligne « l'importance des risques qui l'affectent ».

Pour sa part, la Banque de France attend 1,4 % sur l'année. « La croissance en France en 2016 devrait se montrer résistante, c'est-à-dire au

moins au niveau de l'an dernier, tout en restant insuffisante. Nous serons en dessous de la moyenne de la zone euro », a déclaré, mardi, le gouverneur de l'institution monétaire, François Villeroy de Galhau. En revanche, l'Observatoire français des conjonctures économiques se montre plus optimiste dans ses perspectives publiées mardi puisqu'il prévoit 1,6 % en 2016 et en 2017.

Mouvements de crédits entre ministères

C'est la même stabilité qui prévaut en ce qui concerne la trajectoire de réduction du déficit public : après 3,5 % du PIB en 2015, contre 3,8 % anticipés, il devrait, selon les hypothèses maintenues du gouvernement, atteindre 3,3 % en 2016 avant de repasser sous la fameuse barre des 3 % en 2017, comme la France l'a promis à Bruxelles, et être abaissé à 2,7 %. « Nous nous y sommes engagés, nous nous y tiendrons, assure M. Sapin. Les résultats obtenus depuis deux ans démontrent que notre méthode fonctionne. »

Le gouvernement se défend de vouloir ouvrir les vannes de la dépense publique et de laisser dériver le déficit public, malgré les annonces successives depuis le début de l'année : au plan emploi lancé en janvier se sont ajoutés le plan d'urgence en faveur des agriculteurs, la revalorisation du point d'indice et des carrières des fonctionnaires et les mesures proposées lundi en faveur des jeunes. Le programme de stabilité fixe un objectif de croissance de la dépense publique, hors crédit d'impôt, de 1,1 % en 2016 et en 2017. Cela se traduit par une diminution de la part de la dépense dans le PIB, qui, après avoir été ramenée de 56,1 % en 2014 à 55,3 % en 2015, devrait passer à 54,6 % en 2016 et 54 % en 2017.

« Toute dépense nouvelle sera financée, affirme Christian Eckert, le secrétaire d'Etat chargé du budget. Ce que nous avons réussi l'an dernier, nous allons également le réussir cette année. » Pour ce faire, Bercy, d'une part, dispose d'une réserve de précaution augmentée de 1,8 milliard d'euros grâce au gel des crédits reportés de 2015 à 2016 et, d'autre part, va procéder à des mouvements de crédits entre ministères au cours du printemps.

Un taux record de 0,43 %

Surtout, il va prendre, comme en 2015, des mesures d'économies complémentaires, pour un montant de 3,8 milliards d'euros, afin d'absorber, notamment, l'impact négatif de la faible inflation sur les finances publiques. Dans son document, en

effet, Bercy prend acte de l'absence de regain de l'inflation et abaisse sa prévision d'inflation de 1 % à 0,1 %.

De ce fait, après financement des mesures nouvelles, l'Etat et ses opérateurs vont devoir diminuer leurs dépenses de 1 milliard d'euros. Un même montant d'économies devra être réalisé sur les dépenses des administrations de Sécurité sociale. Enfin, 1,8 milliard d'euros d'économies seront réalisés grâce à la moindre charge des intérêts de la dette. En effet, même si la dette publique continue de progresser légèrement en 2016 (96,2 % du PIB) et 2017 (96,5 %) après 95,7 % en 2015, la politique monétaire de la Banque centrale européenne permet de maintenir des taux d'intérêt bas. La France a emprunté à dix ans, jeudi, à un taux record de 0,43 %. Alors que la loi de finances était établie sur une prévision de taux d'intérêt de 2,4 % fin 2016, celle-ci est abaissée à 1,25 %, avant de remonter à 2 % en 2017.

En 2017, ce sont 5 milliards d'euros d'économies complémentaires qui devront être réalisés, alors que, dans le même temps, le mouvement de baisse du taux de prélèvements obligatoires amorcé en 2015 devrait se poursuivre. Le gouvernement a ramené ses prévisions de 44,5 % à 44,2 % en 2016, puis 44 % en 2017. La France compte ainsi, cette fois, passer sans encombre l'examen de la Commission européenne.



Patrick Roger
Journaliste au Monde

III) François Hollande joue au Père Noël à un an de la présidentielle



François Hollande. ((ALAIN JOCARD / AFP))

Depuis plusieurs semaines, l'exécutif multiplie les gestes en direction de son électorat.



Lucas Burel-
Journaliste

A un an de l'échéance présidentielle, François Hollande fait chauffer le carnet de chèque. Au plus bas dans les sondages et affaibli par quatre mois de séquence désastreuse sur la déchéance de nationalité, l'exécutif multiplie les annonces électoralistes.

Dégel du point d'indice des fonctionnaires, prolongation des bourses étudiantes, augmentation pour les enseignants etc., depuis le début du mois de mars, François Hollande se rappelle au bon souvenir des électeurs ayant voté pour lui en 2012.

Jeunes et fonctionnaires dans le viseur

Embourbé dans son service après-vente désastreux de la réforme du code du Travail de Myriam El Khomri, le gouvernement a sorti la planche à billets pour calmer la fronde des étudiants.

Généralisation de la garantie jeunes, création d'une aide à la recherche du premier emploi, création et revalorisation des bourses pour les lycéens et étudiants, taxation des CDD alourdie etc., la liste des coups de pouce est longue est avoisine déjà le milliard d'euros par an. Le prix de la paix sociale, sans doute.

Et la manoeuvre semble avoir fonctionné. *"Réponse concrète à des revendications des jeunes"*, pour l'Unef, "plan ambitieux pour la jeunesse" pour la Fage, les syndicats étudiants applaudissent des deux mains et promettent de lever (un peu) le pied côté mobilisation. Même Manuel Valls a eu du mal à cacher sa satisfaction le 11 avril :

"Jamais autant n'a été fait pour la jeunesse dans ce pays", s'est félicité le Premier ministre, qui a précisé que ces mesures n'avaient pas pour objectif d'"éteindre une contestation".

Mais la ficelle est un peu grosse. D'autant que depuis le début du printemps les "jeunes" ne sont pas les premiers à bénéficier des soudaines largesses financières de l'exécutif.

Dès le 17 mars, le gouvernement a annoncé une hausse de 1,2% en deux fois du point d'indice servant à calculer les rémunérations des fonctionnaires. Un indice gelé depuis 2010 et dont l'augmentation devrait

coûter plus de 2 milliards d'euros. "Un geste significatif", avait promis Manuel Valls.

Personne n'a été oublié. Lundi 11 avril, les représentants syndicaux des forces de l'ordre ont enfin décroché l'enveloppe promise par François Hollande au lendemain des manifestations de policiers d'octobre 2015. Montant du cadeau : 400 millions d'euros pour la police et 250 millions d'euros pour la gendarmerie.

Dès le lendemain, ce mardi 12 avril, la ministre de l'éducation Najat Vallaud-Belkacem a jugé *"juste et légitime"* une *"revalorisation"* des salaires pour les enseignants du premier degré "dès la rentrée prochaine". *"Ça ne va pas tarder"*, a promis la ministre sur RMC.

Tournée générale.

Une recette vieille comme la politique

Reste que la question du financement de ces mesures suscite des inquiétudes. Dès la mi-mars, Stéphane Le Foll s'était empressé d'assurer que les financements de la garantie jeunes prévue dans le projet de loi sur la réforme du Code du Travail et de la hausse du point d'indice pour les fonctionnaires seraient "pris dans des économies de dépenses dans d'autres secteurs".

Plus rapide que prévue - 3,5% plutôt que l'objectif de 3,8% -, la réduction de déficit permettrait donc aujourd'hui au gouvernement de distribuer les cadeaux de fin de mandat.

Des économies bienvenues à hauteur de 6 milliards d'euros qui alimente l'hypothèse d'une cagnotte gouvernementale destinée à flatter son électorat, rappelle BFM Business.

"Cela avait été le choix du président de la République. Dans ce quinquennat, il y a eu une phase où on avait demandé des efforts, et il y a une phase où on peut redistribuer les fruits des efforts qui ont été faits", rappelle pourtant le porte-parole du gouvernement.

Sauf que la recette n'est pas nouvelle. En 1987 déjà, à quelques mois de l'échéance présidentielle, le ministre de l'Education nationale, René Monory, avait annoncé la création de 3.300 postes supplémentaires dans le secondaire et promis des augmentations de salaire. Un appel du pied répété par le candidat Mitterrand lors du débat télévisé

de l'entre-deux-tours face à Jacques Chirac.

En 2011, la gauche fustigeait les cadeaux fiscaux de Sarkozy "aux plus riches" et dénonçait pêle-mêle le paquet fiscal, la suppression de la TVA dans la restauration et la suppression de la taxe professionnelle. Des largesses que le PS chiffrait alors à quelque... 75 milliards d'euros.

Lucas Burel



IV) Parti socialiste : adhésions en chute dans les fédérations



Selon les régions, les fédérations socialistes ont perdu de 10% à 20% de leurs effectifs depuis l'élection de François Hollande en 2012. LP / OL

400 adhérents de moins en Isère, 416 en Loire-Atlantique, 624 en Haute-Garonne... Depuis 2012, le nombre de militants socialistes est en baisse au PS et aucun département n'est épargné. La diminution globale des effectifs va de 10 à 20 % dans les différentes fédérations. Celle du Nord, vitrine historique du PS, est l'une des plus touchées par cette vague de départs : elle revendique près de 5 500 militants à jour de cotisation en février, très loin de la moyenne de 10 000 de ces dix dernières années.

Même morosité dans le Pas-de-Calais, où plusieurs sections locales, appauvries et vieillissantes, se voient dans l'obligation de fusionner. Depuis décembre, les socialistes n'ont d'ailleurs plus d'élus dans cette région. Plusieurs

centaines de kilomètres au sud, la fédération du Var connaît le même sort. « On est en chute libre, se désolé une ancienne élue socialiste de la région. La fédération ne compte plus que 500 adhérents, contre 1 200 il y a trois ans. Elle est en pleine déliquescence. »

A un an de la présidentielle, le bilan est alarmant. Selon Solferino, qui n'est pas pressé de mettre à jour ses chiffres datant de mai 2015, le PS ne compte plus que 131 000 militants. Mais Jean-Christophe Cambadélis, le premier secrétaire du PS, garde l'objectif de 500 000 adhérents pour 2017. « Je ne renonce pas, affirme-t-il. En passant par l'Alliance populaire, les nouveaux militants peuvent adhérer au PS. Et tout cela va grimper pendant la campagne présidentielle. »

leparisien.fr

Dernière minute : Plus de 300 adhérents en moins dans le Val de Marne. (PER)

Créteil : CGT et étudiants manifestent devant le PS



Créteil, ce mardi midi. Quelque 80 personnes se sont rassemblées ce mardi midi devant le siège du PS 94 à Créteil, pour protester

« On n'en veut pas ». Les slogans ont fusé ce mardi devant la fédération PS du Val-de-Marne à Créteil. Quelque 80 salariés et étudiants, soutenus par l'élue PG François Cocq et la conseillère départementale PCF Flora Munck, ont manifesté à l'appel de la CGT et de l'Unef, contre la loi Travail, devant ce lieu « symbolique ».

« Entre deux mobilisations nationales, nous voulons des initiatives visibles et montrer que la CGT reste mobilisée à tous les échelons », justifie Benjamin Amar, chargée de la politique

politique revendicative à la CGT 94. Quelques heures plus tôt, le syndicat distribuait des tracts au carrefour Pompadour. Une autre manifestation se prépare, la semaine prochaine devant le siège d'une entreprise ou d'une banque.

leparisien.fr

V) Le PS et les Républicains en voie de décomposition avancée

Philippe Guibert France



Jean-Christophe Cambadélis, le 22 mars 2015 | FRANCOIS GUILLOT/AFP

2016 semble l'année de la décomposition partisane, celle de nos grands partis qui structurent le débat et la représentation politique.

2015 a été l'année de la «tripolarisation» de la vie politique, avec l'installation durable, des départementales aux régionales, du FN comme premier parti de premier tour, même s'il n'est pas capable de gagner au second. 2016 semble l'année de la décomposition partisane, celle de nos grands partis qui structurent le débat et la représentation politique.

Après la remise en cause du clivage gauche/droite, voici celle de notre système partisan avec, en arrière-fond, la critique de notre démocratie représentative.

Il y a cinq ans, à même date, l'effervescence politique à gauche passait par le PS et sa primaire. Cinq ans plus tard, tout se passe en dehors de lui, quand ce n'est pas contre lui. Et l'appel à une primaire de toute la gauche n'a pas sensiblement modifié la donne, comme si rien de bon ne

pouvait sortir d'un accord entre partis trop faibles.

Au moment où Jean-Christophe Cambadélis doit constater publiquement une nouvelle baisse du nombre d'adhérents du PS, le Printemps républicain s'est lancé le 21 mars à la Bellevilloise, #NuitDebout anime la place de la République depuis une dizaine de nuits consécutives et, le 6 avril, Emmanuel Macron a donc créé «En Marche». Pas grand-chose de commun, a priori, entre ces mouvements. Pourtant ils incarnent, chacun à leur manière, une profonde remise en cause du PS –et on va voir que chez les Républicains aussi, la décomposition partisane s'accélère.

Jeunes outsiders contre vieux insiders

#NuitDebout est un incontestable succès populaire, de loin le plus marquant. Et un succès inattendu. Les bons esprits peuvent s'en moquer ou flairer le retour du gauchisme. Mais justement, on le croyait pour toujours au fond des poubelles de l'histoire. Depuis le temps qu'on se gaussait de ceux qui attendent le grand soir, nous voilà à déambuler la nuit à République ou sur Périscope pour «comprendre ce qui se passe»...

Le plus étonnant, comme Gaël Brustier l'a montré ici, c'est que la question du pouvoir est au cœur de ce bouillonnement. Ce n'est pas la loi El Khomri que ces jeunes diplômés déclassés et urbains cherchent à réécrire, mais la Constitution... C'est tellement français: à partir d'un sujet pourtant essentiel –le travail et la précarité–, les voilà en Constituante pour refonder la démocratie! Sommes nous en 1848 ou en 1968? C'est bien la représentation politique et son principe –«élections, piège à cons»– qui pose question, à force d'échecs, de scandales ou de sentiments de trahison. Dès lors, peu importe l'avenir ou le débouché de ce mouvement, à vrai dire assez hypothétiques, le plus significatif est que l'abstentionnisme ait peut-être trouvé son premier mouvement militant. Bonne chance à Jean-Luc Mélenchon pour le récupérer...

*Avec #NuitDebout, l'abstentionnisme
a peut-être trouvé son premier mouvement
militant*

Quant à la «marche» en cours d'Emmanuel Macron, ce qui lui vaut polémique au sein de la gauche gouvernementale n'est peut-être pas le plus marquant: son «ni gauche ni droite» est plutôt un «et gauche et droite», un quasi

«UMPS», avec la double appartenance qu'il encourage pour ses sympathisants. La volonté de dépasser ce clivage est presque aussi vieille que ledit clivage et, sur ce terrain, Macron a de la concurrence, du FN au centrisme. Non, le plus innovant est qu'il s'agit d'une quasi-tentative de putsch des jeunes outsiders contre les vieux insiders, au sein de la politique française, en s'appuyant sur la «société civile» –et en s'éloignant au passage du discours socialiste sur les inégalités sociales.

Emmanuel Macron est un outsider de la politique, à peine connu des Français il y a deux ans. Il a refusé de sauter les haies du bon notable (militantisme, mandats locaux, députation), tout en évitant l'autre parcours classique, celui du technocrate de cabinet parachuté dans une circonscription facile après avoir pris sa carte la veille. Lui est déjà ministre et veut maintenant être président, dès 2017 si c'est possible, ou plus sûrement en 2022, mais vraiment pas plus tard. Dès lors, si vous êtes jeunes, beaux et divers, de cette nouvelle génération qui en a marre des «privilèges» des rentiers qui «bloquent le pays» «au détriment de millions d'autres», si vous voulez prendre «l'ascenseur social» et les places, on préservera quelques vieux sympas à moustache, mais suivez moi, et à nous deux la Tour Eiffel!

Ainsi peut-on résumer le clip vidéo d'«En marche», dont les images et la musique sont très publicitaires, mais dont le discours construit un clivage inédit dans la politique française, à défaut de l'être dans la comédie humaine: les jeunes Rastignac (métissés) contre les vieux (blancs) sclérosés. Presque en tout point opposé à #NuitDebout, ce mouvement converge néanmoins sur la volonté de renverser ceux qui sont en place, avec des accents qu'on qualifie parfois de «populistes». On tient en tout cas, avec «En marche», le premier mouvement politique authentiquement balzacien.

Le Printemps républicain est lui beaucoup plus classique dans sa forme –en apparence du moins. Cette alliance de jeunes élus et militants principalement PS et d'intellectuels ou journalistes, à l'exemple d'Elisabeth Badinter, Brice Couturier ou Laurent Bouvet, n'est pas en soi très nouvelle sous le soleil. Ce mouvement n'a pas de leader ambitionnant de se présenter à la présidentielle. En revanche, sa volonté de redéfinir, certains diront de restreindre, le discours de gauche à partir de la question identitaire, le singularise.

Le printemps républicain, c'est la laïcité et l'égalité homme-femme contre la menace islamiste. Ce qui est nouveau à gauche, tant les partis de gauche, à commencer par le PS, ont fui et continuent de fuir cette question, par électoralisme, ambiguïté ou tout simplement désarroi. C'est au fond le premier mouvement politique post-attentats, qui apporte une réponse idéologique –forcément discutable– mais une réponse, aux débats qui ont suivi le tragique mois de janvier 2015, quand les institutions politiques et partisans se sont concentrés sur les réponses sécuritaires (loi renseignement ou état d'urgence).

Mais c'est aussi un mouvement néoféministe qui témoigne d'une réaction très défiante au retour du religieux (en l'occurrence musulman), vu comme une menace contre la liberté des femmes. Ce n'est pas un hasard si Elisabeth Badinter en devient de fait la figure de proue, adulée ou détestée. Avec à la clef des causes d'actualité principalement liées au voile islamique: la défense républicaine de la minijupe contre le le burkini, celle des hôtesse d'Air France contre la loi iranienne... Le féminisme, la défense des minorités et plus généralement le «sociétal», c'est ce qui restait à la gauche gouvernementale et au PS pour se distinguer de la droite. Voilà donc ce discours sociétal contesté de l'intérieur.

Une primaire qui vire au bizarre

Reprenons. Le PS est profondément remis en cause en tant que représentant politique des salariés par l'antipolitisme de #NuitDebout, dans son discours social sur les inégalités par l'offensive des outsiders macroniens et dans son discours sociétal par un néoféminisme républicain. Que lui reste-t-il? Rien ou presque. Mais il n'est pas le seul grand parti à être ainsi contesté dans ses fondamentaux. La machine infernale de la décomposition partisane touche aussi Les Républicains au plus profond.

La primaire de droite tourne au bizarre: non seulement la multiplication des candidatures décrédibilise cette élection censée départager les personnalités les plus «présidentiables», mais surtout, et plus profondément, c'est la fonction même de chef du parti qui en sort dévaluée, ainsi que le poids des effectifs militants.

Le quart d'heure warholien de célébrité est sûrement une motivation de ces candidatures, mais pas seulement.

« L'appel » du sénateur PS Gaëtan Gorce pour que « Hollande renonce à être candidat » en 2017

Par Public Sénat

« L'appel » du sénateur PS Gaëtan Gorce :

<http://dai.ly/x444i3c>

Le sénateur PS Gaëtan Gorce n'a pas la langue dans sa poche. Invité de Territoires d'Infos sur Public Sénat et Sud Radio, il a fortement mis en cause le chef de l'Etat. Il souhaite même qu'il ne soit pas candidat pour la présidentielle. « Aujourd'hui, François Hollande a perdu la confiance des Français et d'une partie de la gauche aussi désormais. Il doit en tirer les conséquences. Plus tôt il annoncera qu'il ne représentera pas, mieux ça vaudra pour la gauche. C'est la même chose pour Nicolas Sarkozy à droite. On voit très clairement que l'opinion ne veut plus ni de Nicolas Sarkozy, ni de François Hollande » souligne Gaëtan Gorce.

Il souhaite « que l'un et l'autre décident très clairement de laisser le débat s'ouvrir pour 2017 autour d'autres personnalités. Le souhait que je forme, l'appel que je lance, c'est que François Hollande et Nicolas Sarkozy renoncent à être candidats à l'élection présidentielle ». « Pour la gauche aujourd'hui, le problème c'est François Hollande » insiste le socialiste. Pour le sénateur de la Nièvre, « il faut tirer les conséquences d'un échec. La gauche est divisée, le pays ne repart pas, la confiance n'est pas là, l'économie est en difficulté ».

Quant au mouvement « En marche ! », lancé la semaine dernière par Emmanuel Macron, ministre de l'Economie, il n'a pas davantage grâce à ses yeux. « Emmanuel Macron est rafraichissant dans son approche, mais ses idées sont très vieilles. C'est le vieux libéralisme qui essaie de se manifester dans une apparence beaucoup plus enthousiaste qu'avant. Les Français le plébiscitent. Ce n'est pas tellement pour son programme, mais parce qu'il a l'air hors système, alors qu'il en est au fond très largement issu » selon Gaëtan Gorce...

VI) Ces entreprises qui profitent du CICE mais qui détruisent des emplois !



Auteur: ngs

Montant du crédit d'impôt compétitivité emploi de 16 grandes entreprises françaises

Entreprise	Secteur	CICE au titre de 2013 (millions €)	Estimation du CICE au titre de 2014 (millions €)
Air France-KLM	Transport	40,0	57,0
Auchan	Distribution	38,0	55,0
Axa	Finance	9,7	14,6 (1)
EDF	Energie	68,0	102,0 (1)
La Poste	Services	297,0	445,5 (1)
Lafarge	Industrie	3,0	5,0
L'Oréal	Industrie	8,0	12,0 (1)
Orange	Communication	79,0	118,5 (1)
Pernod-Ricard	Agroalimentaire	1,7	2,6 (1)
PSA	Automobile	80,0	120,0 (1)
Safran	Industrie	25,0	37,5 (1)
Sanofi	Santé	11,0	16,5 (1)
SNCF	Transport	118,0	177,0 (1)
Technip	Services	1,5	1,7
Total	Energie	19,0	28,5 (1)
Veolia Environnement	Services	30,0	45,0 (1)

Source : JDN

Air France/KLM : le PDG du groupe, Alexandre de Juniac, annonce, en grande pompe, un plan de restructuration s'étalant sur 2 ans : 1 millier d'emplois vont être supprimés en 2016, sur les 2900 prévus à terme.

Auchan : A supprimé, en 2014, 800 postes de cadres (chefs de rayon, cadres commerciaux et agents de maîtrise), soit presque un quart de la masse salariale « encadrement ». Prémices d'un vaste plan social ?

AXA : Avec un chiffre d'affaire en hausse de 10%, l'effectif des salariés est passé de 24 530 en 2013 à 23 862 en 2014, soit une destruction de 668 emplois en 1 an (rapport annuel AXA). Par contre, l'assureur détient le record 2015 du plus

plus important verseur de dividendes de l'hexagone avec 2,7 milliards \$.

EDF : A annoncé un programme de suppression de 4000 postes sur 3 ans à compter de 2016.

La Poste – Le plus gros bénéficiaire du CICE – Selon le bilan social 2014, près de 5000 postes ont été supprimés cette année là – En 2013, la poste en avait déjà supprimé 4500 – Pourtant le groupe a vu son chiffre d'affaires progresser de 2,1 % en 2014, atteignant un record avec 22,2 milliards d'euros.

Orange : Lors de la présentation de son nouveau plan stratégique au Grand Palais de Paris, le 17 mars 2015, le PDG Stéphane Richard annonce que sur les 25 000 départs à la retraite en France, s'étalant de 2015 à 2020, seulement 1900 seront remplacés en 2016 et 2017. Là encore, le groupe détruit plus d'emplois qu'il n'en crée.

PSA : Entre 2014 et 2016, 11 200 salariés doivent quitter le constructeur, dont plus de 8 000 personnes dans le cadre d'un plan de sécurisation de l'emploi.

SNCF : 1 400 emplois sont supprimés au budget 2016. Mais un rapport remis par le cabinet Degest au comité d'entreprise prévoit une suppression totale de 9000 postes d'ici 2020.

Bilan en emplois

57.000, c'est le nombre d'emplois qui a été créé dans le secteur privé entre mi-2013 et mi-2015 (Source les Echos du 18 janvier 2016). L'OCDE avance timidement le chiffre de 120 000 emplois depuis la création du CICE, sans trop savoir s'il s'agit de créations ou de maintiens de postes. On est loin, **mais très loin, des 1 million d'emplois promis !** Quoiqu'il en soit, ces chiffres en disent long sur le **tournant historique** pris par le Parti socialiste en faveur d'une politique libérale qui frise **l'indécence**.

La Nouvelle Gauche Socialiste demande que l'allègement des charges inhérentes au CICE soit accordé de manière progressive aux entreprises, et scrupuleusement conditionné à un cahier des charges mentionnant le nombre de contrats de travail effectivement conclus.

LAPRESSEENREVUE.EU



Bonjour lapresseenrevue,

Votre blog fête ses 4 ans cette année !

Toute l'équipe d'OverBlog est heureuse de souhaiter un joyeux anniversaire à votre blog La Presse en Revue...

4 ans ça se fête !
Dites-le à tout le monde

J'informe mes lecteurs

L'équipe OverBlog
www.overblog.com

A Suivre...
La Presse en Revue